



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musique

Question écrite n° 115054

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les chansons écrites par certains groupes de musique rap issus de l'immigration. Sous couvert de liberté d'expression, ces groupes se livrent à de véritables appels à la haine raciale et religieuse en proférant des paroles obscènes, racistes et misogynes. Les conséquences sont d'autant plus préoccupantes que ces groupes sont écoutés par des jeunes en pleine construction qui n'ont pas forcément la maturité nécessaire pour prendre du recul par rapport à de tels propos. Ils bafouent les valeurs fondamentales de respect et de liberté qui fondent notre démocratie. Il lui demande donc les mesures qui ont été prises pour censurer ces chansons et mieux contrôler la diffusion de certaines oeuvres musicales.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115054

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7949

Question retirée le : 2 août 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)